



OBERHERGHEIM - FLASH INFOS

La Commune recrute un agent technique

Vous travaillez dans le secteur public ou privé, vous avez une expérience dans les domaines inhérents à l'entretien et la rénovation des bâtiments publics (chauffage, plomberie, sanitaire, peinture, éventuellement menuiserie et électricité), et certains travaux de voirie et de terrassement, rejoignez notre équipe !



Les MISSIONS PRINCIPALES sont :

- ◇ Suivi du réseau de chaleur, et du suivi du fonctionnement de la chaudière bois alimentée en plaquettes forestières (en partenariat avec l'entreprise titulaire du contrat de maintenance)
- ◇ Suivi de l'entretien des véhicules (lien avec garage, dépôt au contrôle technique, ...) et équipements portatifs (remplacement des pièces d'usure ...);
- ◇ Utilisation et entretien de diverses machines et outils (tondeuse autoportée, nacelle, taille-haies, débroussailleuse, souffleur, nettoyeur haute pression, disqueuse, perceuse, visseuse, éventuellement mini-pelle,)
- ◇ Entretien intérieur et extérieur des bâtiments (nettoyage, électricité (si habilitation), peinture, sanitaire ...)
- ◇ Suivi des contrôles réglementaires en lien avec les organismes habilités (électricité, gaz, extincteurs, alarme, désenfumage, compresseur)
- ◇ Application des règles et consignes de sécurité (agents et usagers)
- ◇ Entretien de la voirie (nids de poule, signalisation horizontale et verticale, travaux de terrassement)
- ◇ Suivi des avaloirs, préfiltres, puits perdus (débouchage, mesure de hauteurs ...)
- ◇ Entretien, en appui des agents en charge des espaces verts, des espaces verts et du cimetière (tonte, élagage, taille, plantations, paillage, entretien, arrosage)
- ◇ Préparation des manifestations communales et élections (mise en place de grilles d'exposition, de panneaux signalétiques, déplacement de tables et chaises ...)
- ◇ Encadrement des emplois d'été.

L'offre complète est consultable sur : <https://www.emploi-territorial.fr/offre/o068250301395469-agent-interventions-techniques-polyvalent-milieu-rural-h-f>

La candidature est à déposer de préférence en ligne, un dépôt en mairie reste néanmoins possible.

Campagne nationale - Lutte contre le cancer



« Contribuer à la lutte contre le cancer, doit être l'œuvre de tous ! »

Nous vous remercions d'accueillir les membres de l'Amicale des Donneurs de Sang bénévoles d'OBERHERGHEIM — BILTZHEIM qui organisent cette quête.

le samedi 12 avril 2025 dans la matinée

Les quêteurs sont détenteurs d'une carte les autorisant à collecter des fonds.

Pour les personnes qui ne peuvent être jointes à leur domicile, une liste de souscription est ouverte à la mairie pendant la semaine du lundi 14 avril au vendredi 18 avril 2025.

Pour toute question, vous pouvez contacter Pascal SICK au 06 83 91 73 78 ou Régine LUTZ au 06 22 71 57 19.

Fermeture du Langerzugweg à la circulation



Le Langerzugweg est une voirie rurale qui dessert prioritairement des parcelles agricoles.

Avec le temps, l'afflux de véhicules particuliers a considérablement augmenté, en grande partie en raison de la géolocalisation de cette voie, ce qui complique l'exploitation agricole. De plus, la vitesse excessive de certains véhicules aggrave cette situation et augmente la dangerosité de la voie, tant pour les exploitants que pour les promeneurs.

Suite aux comptages effectués par Vialis du 23 au 29 mai 2024, il a été observé un débit moyen de 438 véhicules par jour en semaine et de 393 véhicules les samedis et jours fériés. Un comptage complémentaire du 10 au 16 septembre a permis de mesurer la vitesse, et il apparaît que la majorité des véhicules circulent entre 50 et 70 km/h.

La commune a consulté les exploitants agricoles, riverains du Langerzugweg, quant à l'usage de cette voie. Ils se sont majoritairement prononcé pour un accès réservé aux exploitants.

Aussi, entre l'alternative de refaire cette voie, évaluée à près de 200 000 € et celle de revenir à l'usage originel, le Conseil municipal a décidé d'interdire l'accès au Langerzugweg à tous les véhicules.

Toutefois, cette disposition n'est pas applicable aux piétons, aux cyclistes, aux véhicules à usage agricole, aux véhicules de la voirie, aux véhicules de secours, aux véhicules des forces de l'ordre, aux propriétaires et aux locataires du 5 Langerzugweg, et pour les usagers du cimetière.

L'arrêté permanent conjoint CEA / Commune entrera en vigueur courant du mois de mai et sera diffusé sur le site de la commune.

Les brigades vertes seront le moment venu, chargées d'opérer un à deux jours de sensibilisation des véhicules non autorisés. S'en suivra la verbalisation si nécessaire.

De plus, la priorité à droite située au niveau de l'intersection entre le Langerzugweg et la rue Principale a été remplacée par un stop.



Les décors de Pâques rue des Tilleuls

Voilà qui est fait ! Les superbes décors de Pâques ont été installés dans le village ainsi que sur les berges de l'Ill, grâce au travail du duo Jean-Pierre et Henri. En manque d'idées pour une sortie ? N'hésitez pas à flâner le long de la rue des Tilleuls, au bord de l'Ill, pour admirer le magnifique travail réalisé par Claudine et Henri SCHIRCK.

On vous partage quelques morceaux choisis de cette jolie balade ! Un vrai régal pour les yeux !



Distribution de terreau gratuit et sacs de tri/biodéchets Vendredi 25 avril (17h-19h) et samedi 26 avril (matin 9h-11h)

Cette opération aura lieu le **vendredi 25 avril** de 17h à 19h et le **samedi 26 avril** de 9h à 11h.

La distribution se déroulera rue de l'Ill, devant l'atelier communal. A cet effet, un sens unique sera instauré dans la section de la rue de l'Ill située entre les deux ponts.

L'accès se fera par le Sud (rue de Hirtzfelden) et la sortie par le Nord (rue de Dessenheim) et ce quel que soit votre mode de déplacement.

Le strict respect du sens de circulation permettra de juguler le flux de la circulation. En aucun cas, il ne sera possible d'accéder au lieu de distribution en arrivant à contre sens.

Aucune livraison ne pourra être envisagée à une date ultérieure. Si vous souhaitez bénéficier de ce sac de terreau et/ou des sacs de tri/biodéchets, et que vous n'êtes pas disponible aux dates proposées, déléguez un voisin, un membre de la famille pour le chercher à votre place !

La réussite de cette opération nécessite votre adhésion et nous vous remercions d'ores et déjà de bien vouloir respecter les consignes d'organisation annoncées, tout en faisant le moment venu, preuve de patience !

NB: Les prochaines distributions de sacs de tri et biodéchets auront lieu :

- **Samedi 26 juillet 2025**
- **Samedi 11 octobre 2025**



Opération Sacs de tri / Biodéchets et terreau gratuit

vendredi 25 avril de 17h à 19h et samedi 26 avril 2025 de 9h à 11h

Merci de bien vouloir vous munir de ce coupon réponse pour le retrait

NOM et Prénom Adresse

Délègue M. ou Mmepour chercher à ma place

- ☐ 1 sac de terreau
- ☐ 1 lot de 50 sacs kraft bio-déchets
- ☐ 1 rouleau de 25 sacs de tri

Frelon asiatique - s'informer, le reconnaître et le signaler

Cycle de vie du frelon asiatique

Période de découverte des fondatrices, nids primaires et nids secondaires

DE MI-MARS À MI-MAI

Présence de fondatrices

Emergence des fondatrices

Vérifier la présence de fondatrices sur les fleurs, notamment les camélias ou les *Cotoneaster horizontalis*.



DE MI-AVRIL À MI-JUILLET

Découverte de nids primaires

Vérifier la présence de nids primaires une fois toutes les deux semaines : sous les toitures, haut des fenêtres, nichoirs d'oiseaux, gouttières, granges, abris de jardin, garages, dépendances, parasols...



DE MI-AOÛT À MI-NOVEMBRE

Découverte de nids secondaires

Dans le quart supérieur des arbres (entre 10 et 30 m), lors de balades, jogging, nordic walking, promenade avec le chien...



NID SECONDAIRE - CONFUSIONS POSSIBLES AVEC :



Nid secondaire



Boules de gui



Nids d'oiseaux, pies ou corbeaux

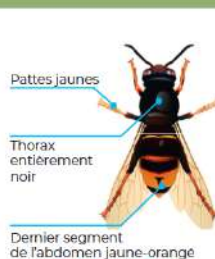


LE SIGNALER

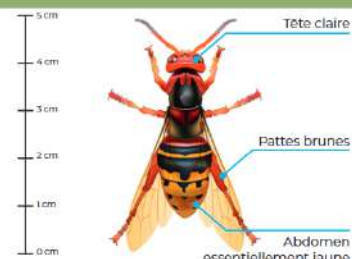
FRELON ASIATIQUE=DANGER

Il ne faut pas intervenir soi-même ou s'approcher à moins de 10 m d'un nid secondaire. La destruction doit être réalisée par un professionnel. Soyez prudent lors de vos travaux de jardins (taille de haies ou tontes) !

LE RECONNAÎTRE



Frelon Asiatique
Taille réelle 3 à 3,5 cm
À détruire



Frelon Européen
Taille réelle jusqu'à 4 cm
À préserver

NID PRIMAIRE

Entre mars et mai, dans un endroit abrité, la fondatrice construit et s'occupe seule des larves dans un nid gros comme une orange.



Entrée vers le bas

Frelon asiatique

NID SECONDAIRE

La colonie issue du nid primaire, à partir de fin mai, migre dans un nid secondaire situé dans les arbres à plus de 10 m de hauteur. Exceptionnellement il peut s'installer à hauteur d'homme (haies, plaque d'égoût). La taille du nid peut atteindre 1 m de diamètre et peut alors contenir plus de 2 000 individus.



Entrée sur le côté

Frelon asiatique



Signalez un nid ou une observation d'individu sur www.lefrelon.com
Ou signalez-le à l'adresse courriel suivante : referentfa68@gmail.com
Et dans la mairie de la commune où a eu lieu l'observation.



AVRIL

Sam 12

Collecte pour la lutte contre le cancer

Porte à porte le matin - réalisé par l'amicale des Donneurs de Sang et des bénévoles

Dim 13

Sentier du Lièvre de Pâques

Salle Multi-activités et sur les berges de l'III

Repas à partir de 11h30 (uniquement sur inscription) Animation de 13h à 17h organisée par le comité des fêtes en partenariat avec les associations du village

Ven 18

Ouverture du Bistrot du Club au FCO

à partir de 17h

Ven 25 de 17h à 19h

Sam 26 de 9h à 11h

Opération terreau gratuit et distribution des

sacs de tri et des sacs biodéchets

devant l'atelier communal - rue de l'III

Lun 21

Concours de belote

Inscription à partir de 13h30 et début 14h30 - salle des fêtes organisé par la Joie de Vivre

Mer 8

Commémoration de la victoire de 1945

8h45 au monument aux morts dépôt de gerbe

s suivie de la cérémonie intercommunale à Niederhergheim

Dim 11

Concert de Printemps

A partir de 16h - Salle Multi-activités - organisé par l'harmonie municipale

Sam 17

Journée Citoyenne - RDV Atelier communal (détail et inscription à suivre)

organisée par la Commune

Repas de midi au Football Club d'Oberhergheim

MAI

MAIRIE

72 rue Principale
68127 OBERHERGHEIM

Horaires d'ouverture :

Lundi 17h-19h
Mardi à vendredi 10h-12h
03 89 49 45 05
mairie@oberhergheim.fr

Directeur de publication :

Corinne SICK

Rédacteurs :

Stéphanie KARRER,
Line HAEGY,
Sabine TRAWALTER,
Stéphanie MEY,
Philippe LAPP,
Agnès LICHTLE,
Vanessa SUTTER

N° ISSN 3001-4700